



Règlement échelonné par prélèvement mensuel

A nous retourner avec votre formulaire de réservation

N° Carte MC2 : _____

Le règlement en trois fois est possible à partir de 90 € (27 € pour les porteurs de carte MC2+)

Votre achat sera composé :

- d'un paiement comptant pour 1/3 du montant total de votre commande (date de sa saisie par la billetterie de la MC2) ;
- de deux prélèvements correspondant aux 2/3 restants aux dates suivantes :
 - Si votre achat a lieu entre le 1^{er} et le 15 du mois, le premier prélèvement sera débité de votre compte le 10 du mois suivant puis le 10 deux mois plus tard.
 - Si votre achat a lieu entre le 16 et le dernier jour du mois en cours, le premier prélèvement sera débité de votre compte le 25 du mois suivant puis le 25 deux mois plus tard.

• Règlement comptant (1/3 de la commande)



Chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de la MC2) : - Chèque Jeune Isère :

Carte M'Ra : - Chèque Vacances : - Chèque Culture :

Carte bancaire :

Titulaire de la carte : _____

N° carte bancaire à 16 chiffres _____

Date d'expiration : _____

Indiquez les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte

Date : _____

Signature : _____

• Règlement différé en deux mensualités (solde)



Joindre impérativement un R.I.B ou un R.I.P

DEMANDE DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR
5 2 0 4 2 3

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

----- NOM, PRENOM et ADRESSE du DEBITEUR ----- DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER-----

Nom, Prénom _____

Etablissement bancaire _____

Adresse _____

Adresse _____

C.P. _____ Ville _____

C.P. _____ Ville _____

----- COMPTE A DEBITER -----

Etablissement	Gulchet	N° de compte	R.I.B.
_____	_____	_____	_____

----- NOM ET ADRESSE DU CREANCIER -----

Maison de la Culture de Grenoble

4, rue Paul Claudel

BP 2448

38034 GRENOBLE Cedex

Signature : _____

Date : _____

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

N° NATIONAL D'EMETTEUR
5 2 0 4 2 3

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

----- NOM, PRENOM et ADRESSE du DEBITEUR ----- DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER-----

Nom, Prénom _____

Etablissement bancaire _____

Adresse _____

Adresse _____

C.P. _____ Ville _____

C.P. _____ Ville _____

----- COMPTE A DEBITER -----

Etablissement	Gulchet	N° de compte	R.I.B.
_____	_____	_____	_____

----- NOM ET ADRESSE DU CREANCIER -----

Maison de la Culture de Grenoble

4, rue Paul Claudel

BP 2448

38034 GRENOBLE Cedex

Signature : _____

Date : _____